

Mémento des industries agroalimentaires



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sommaire

Sources	p. 3
Economie - Commerce extérieur	p. 4
Entreprises	p. 8
Etablissements	p. 13
Emploi et Coopération agroalimentaire	p. 18
Transformation	p. 20
Périmètre	p. 22
Définitions	p. 23

Les sources principales

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ESANE)

Le dispositif ESANE, mis en production par l'INSEE à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA). Des « agrégats composites » sont calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse des données fiscales et des données d'enquêtes :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéfices BIC (bénéfices industriels et commerciaux), BNC (bénéfices non commerciaux), BA (bénéfices agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.
- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), auxquelles a succédé la déclaration sociale nominative (DSN), fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
- l'enquête ESA permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs. L'ESA, qui enquête les entreprises agroalimentaires, est quasi-exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données d'enquêtes, les résultats provisoires relatifs à l'année n sont disponibles actuellement au dernier trimestre de l'année n+2.

Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements, et permettent de décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. **Flores couvre les seuls établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année.** Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, correspondant aux salaires et primes versés au cours de l'année d'exercice.

Les principales variables permettant de caractériser les établissements dans Flores sont :

- l'activité principale de l'établissement (nomenclature NAF 732) ;
- la localisation à la commune (nomenclature géographique au 1er janvier 2018) ;
- la catégorie juridique de l'unité légale

Chaque millésime de Flores contient les données de deux années, ce qui permet de réaliser des analyses en niveau et en évolution.

Douanes - Commerce extérieur

Chaque mois le service statistique des Douanes présente et commente les derniers résultats de la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) : au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord).

Économie - commerce extérieur

Les IAA contribuent pour 4 % à la valeur ajoutée totale régionale en 2018

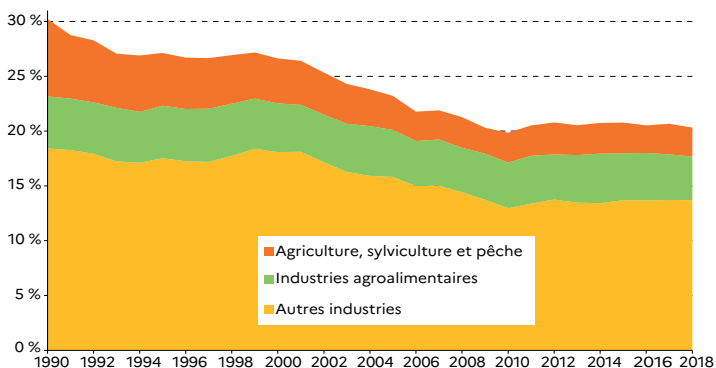
Valeurs ajoutées régionales en millions d'euros à prix courants

Branche d'activité	1990	2000	2010	2018 sd*
Agriculture, sylviculture et pêche	3 001	2 651	2 370	2 766
Industries agroalimentaires	2 018	2 883	3 632	4 148
Autres industries	7 833	11 699	11 288	14 304
Construction	2 798	3 892	6 490	6 539
Commerce, transport, services	26 878	43 601	63 293	76 628
Total Pays de la Loire	42 528	64 726	87 073	104 386
Part des IAA dans la VA régionale	4,7 %	4,5 %	4,2 %	4,0 %

Source : Insee, comptes régionaux

* sd : semi-définitive

Part de la valeur ajoutée par secteur d'activité

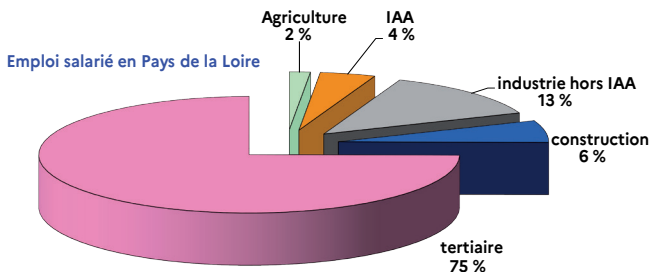


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, comptes régionaux

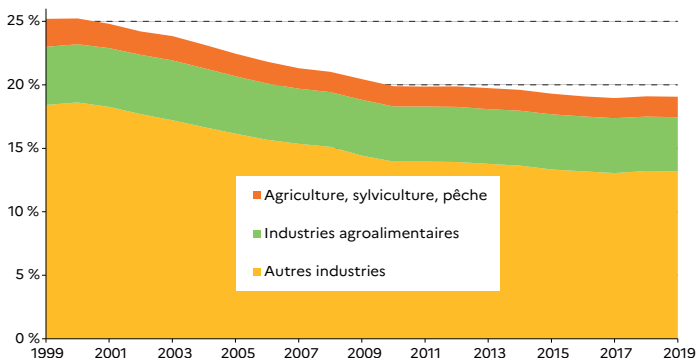
Économie - commerce extérieur

En 2019, les industries agroalimentaires mobilisent 4 % de l'emploi salarié et 25 % de l'emploi industriel régional



Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Part de l'emploi salarié par secteur d'activité

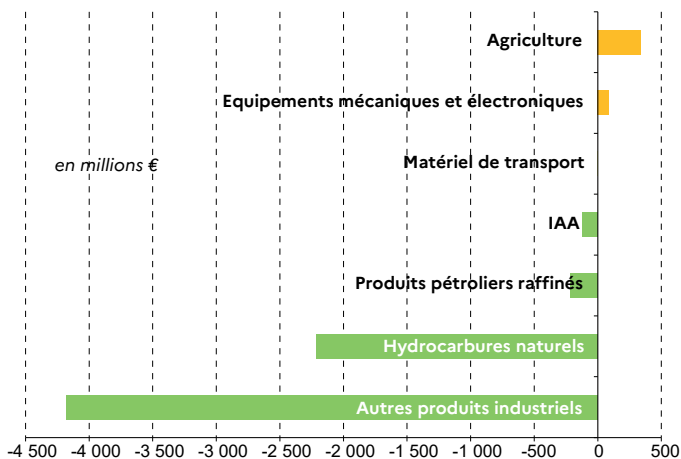


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Économie - commerce extérieur

Le solde des IAA est légèrement négatif en 2020



Source : Douanes

Exportations et importations des produits des IAA en 2020

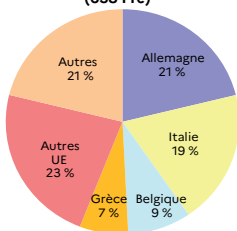
en millions €	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Exportations IAA	860	560	317	460	436	2 633
dont produits laitiers et glaces	249	98	140	158	24	669
dont viande et produits à base de viande	94	125	99	176	164	658
dont boulangerie - pâtisserie	58	29	2	3	177	269
Part des exports IAA / ens. export	13 %	13 %	24 %	19 %	23 %	16 %
Importations IAA	1 230	382	268	449	428	2 758

Source : Douanes

Près des deux tiers des échanges des IAA se font avec l'Union Européenne

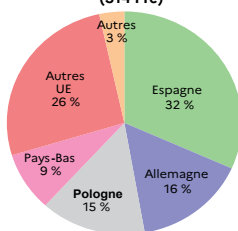
Exportations 2020 :
2 633 millions d'euros

**Viandes et produits
à base de viande
(658 M€)**

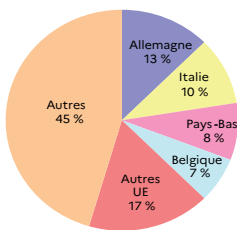


Importations 2020 :
2 758 millions d'euros

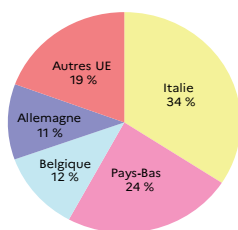
**Viandes et produits
à base de viande
(314 M€)**



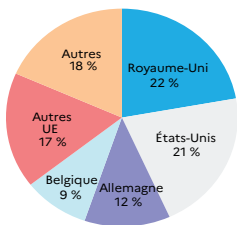
Produits laitiers (669 M€)



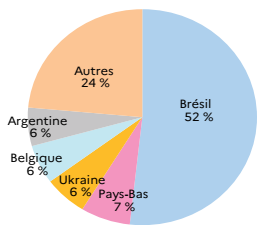
Produits laitiers (297 M€)



Boulangerie-pâtisserie (269 M€)



**Huiles et graisses végétales
(642 M€)**



Les entreprises

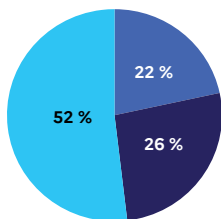
Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales(*) en 2019 en Pays de la Loire

Secteur d'activité	Nombre d'unités légales	Effectifs salariés en ETP	Chiffre d'affaires HT (en M€)		Valeur ajoutée (en M€)	Invest. corporels bruts hors apport (en M€)
			Total	Export		
Ensemble des entreprises agroalimentaires dont (*)	4 355	51 805	28 424	2 418	3 455	580
Industries agroalimentaires	942	34 142	13 017	1 197	2 261	422
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 153	9 157	14 591	1 217	799	107
Artisanat commercial	2 260	8 506	816	4	395	50

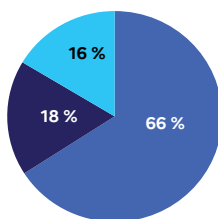
(*) définitions en fin de recueil

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

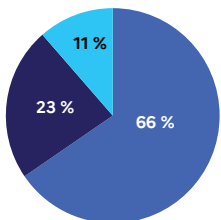
Nombre d'unités légales



Effectif salarié en ETP



Valeur ajoutée



- Industries agroalimentaires
- Commerce de gros de produits alimentaires
- Artisanat commercial

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales (*) en 2019 en Pays de la Loire

Activités	Nombre d'unités légales	Effectif salarié en ETP	Chiffre d'affaires net HT	CA à l'export	Valeur ajoutée	Investissements corporels hors apports	% des 10 % les plus contributrices au CA
Unités : nombre, effectif, %, million d'euros							
Industrie des viandes	187	14 341	5 038	340	856	158	77 %
Industrie du poisson	29	646	192	3	38	s	58 %
Industrie des fruits et légumes	63	1 178	331	s	68	26	87 %
Industrie des corps gras	6	67	27	s	5	s	s
Industrie laitière	63	4 495	2 376	337	327	44	58 %
Travail des grains	35	685	347	19	62	7	50 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	91	6 625	1 949	176	430	93	65 %
Autres produits alimentaires	242	3 740	1 014	126	243	38	81 %
Fabrication d'aliments pour animaux	48	1 022	1 120	36	92	19	52 %
Fabrication de boissons	178	1 343	622	112	141	29	93 %
Industries agroalimentaires	942	34 142	13 017	1 197	2 261	422	81 %
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 153	9 157	14 591	1 217	799	107	87 %
IAA et commerce de gros	2 095	43 299	27 609	2 414	3 060	530	85 %

Lecture : dans l'industrie des viandes, 10 % des entreprises concentrent 77 % du chiffre d'affaires (CA) du secteur

Champ : entreprises des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac 4635Z)

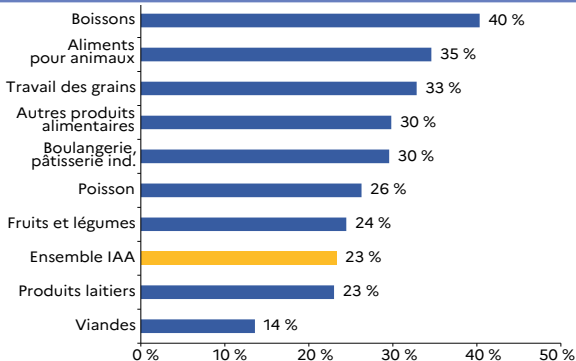
(*) définitions en fin de recueil

s: secret statistique

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Les entreprises

Le taux de marge * des industries agroalimentaires s'établit à 23 % en 2019

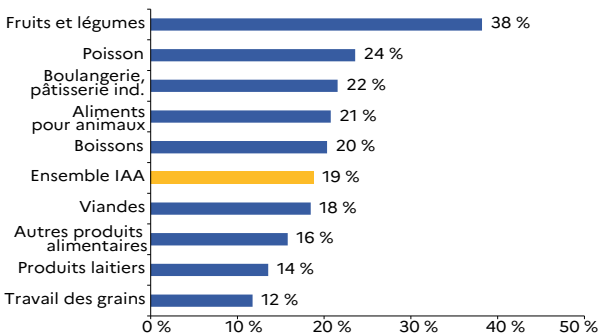


* Taux de marge : excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Le taux d'investissement * des industries agroalimentaires s'établit à 19 % en 2019



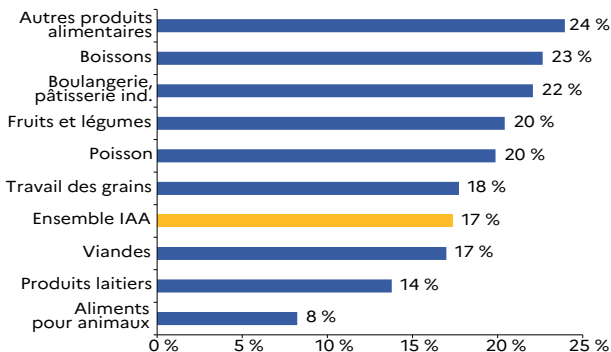
* Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Les entreprises

Le taux de valeur ajoutée * des industries agroalimentaires s'établit à 17 % en 2019

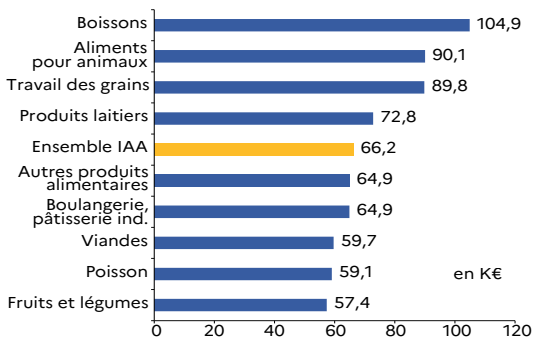


* Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée / chiffre d'affaires

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

La productivité apparente du travail * s'établit à 66 200 € en 2019



* Productivité apparente du travail = valeur ajoutée / effectif salarié en ETP

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Les entreprises

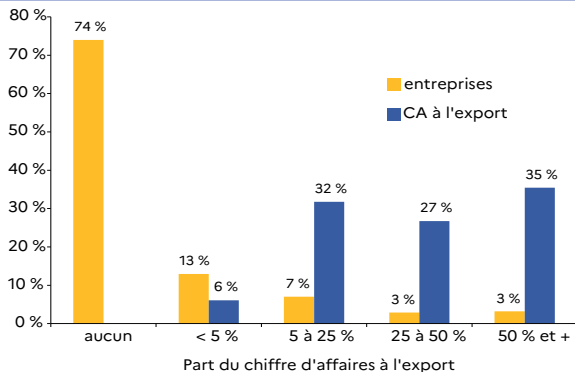
En 2019 en Pays de la Loire, 9 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est réalisé à l'export

Tranche de CA à l'export	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires (en M€)	Chiffre d'affaires à l'export
pas d'export	697	3 043	0
moins de 1M€	160	3 045	34
de 1 à 5 M€	37	966	83
de 5 à 25 M€	38	2 919	439
de 25 à 50 M€	4	1 387	120
plus de 50 M€	6	1 656	521
ensemble	942	13 017	1 197

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Près des trois quarts des entreprises agroalimentaires régionales ne font pas de chiffre d'affaires à l'export



Lecture : 7 % des entreprises ont leur chiffre d'affaires à l'exportation compris entre 5 % et 25 % de leur chiffre d'affaires ; elles réalisent 32 % du chiffre d'affaires à l'export total des IAA.

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

Les établissements employeurs

Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés fin 2018

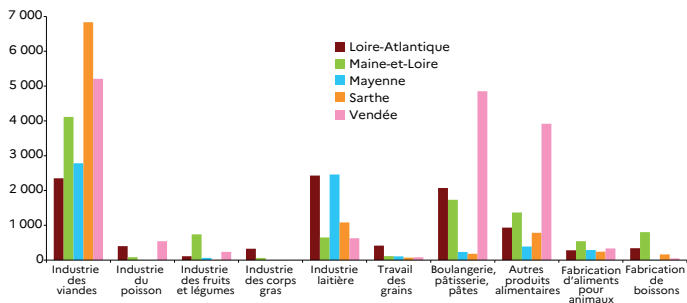
Nombre d'établissements Effectifs salariés	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
Industrie des viandes	34	2 350	32	4 113	24	2 783	33	6 834	61	5 207	184	21 287
Industrie du poisson	11	400	4	86	s	s	0	0	12	543	s	s
Industrie des fruits et légumes	6	109	15	738	s	s	s	s	4	236	30	1 154
Industrie des corps gras	9	328	6	63	0	0	s	s	0	0	s	s
Industrie laitière	18	2 427	12	650	13	2 457	6	1 083	19	629	68	7 246
Travail des grains	11	417	5	116	5	108	6	70	8	80	35	791
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	24	2 070	15	1 732	s	s	5	181	34	4 851	s	s
Autres produits alimentaires	63	933	37	1 370	13	388	18	786	50	3 916	181	7 393
Fabrication d'aliments pour animaux	13	283	14	544	13	288	10	240	15	335	65	1 690
Fabrication de boissons	28	341	32	803	5	8	6	162	15	47	86	1 361
Industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)	217	9 658	172	10 215	78	6 334	88	9 365	218	15 844	773	51 416
Artisanat commercial (1)	719	4 398	480	2 323	200	807	360	1 489	443	2 147	2 202	11 164

(1) définition en fin de recueil

s : secret statistique

Source : Insee - Flores 2018

Quatre salariés sur dix dans l'industrie des viandes



Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2018

Les établissements employeurs

Les établissements agroalimentaires employeurs d'au moins 500 salariés

Secteur d'activité	Raison Sociale	Effectif salarié	Département	Commune d'implantation
Transformation et conservation de viande de boucherie	SOCOPA VIANDES	1 000 à 1 999 salariés	72	Cherré-Au
	CHARAL	1 000 à 1 999 salariés	49	Cholet
	SOCOPA VIANDES	500 à 999 salariés	53	Evron
Transformation et conservation de viande de volaille	LDC SABLE	2 000 à 4 999 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
	ARRIVE	500 à 999 salariés	85	Saint-Fulgent
	ARRIVE	500 à 999 salariés	85	Essarts-en-Bocage
Préparation industrielle de produits à base de viande	SOCIETE AUBRET	500 à 999 salariés	44	Vallons-de-l'Erdre
Fabrication de fromage	SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	500 à 999 salariés	44	Ancenis-Saint-Géréon
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 999 salariés	53	Evron
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 999 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
Fabrication de plats préparés	FLEURY MICHON LS	500 à 999 salariés	85	Pouzauges
Fabrication d'autres produits alimentaires	SA LA TOQUE ANGEVINE	500 à 999 salariés	49	Segré-en-Anjou Bleu

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - FLORES 2018 - Fichier du TOP 20

Les établissements employeurs

Près de la moitié des établissements employeurs a moins de 10 salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.
250 salariés ou plus	10	3 873	9	4 526	7	3 144	8	6 521	15	5 994	49	24 058
100 à 249 salariés	16	2 673	15	2 439	13	2 147	13	1 860	32	5 643	89	14 762
50 à 99 salariés	17	1 249	18	1 361	6	460	4	323	30	2 327	75	5 720
20 à 49 salariés	31	1 068	38	1 331	10	364	11	310	37	1 286	127	4 359
10 à 19 salariés	25	397	15	234	5	67	13	220	17	266	75	1 184
moins de 10 salariés	118	398	77	324	37	152	39	131	87	328	358	1 333
Industries agroalimentaires	217	9 658	172	10 215	78	6 334	88	9 365	218	15 844	773	51 416

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - FLORES 2018

Une rémunération moyenne qui varie peu selon le département

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Effectif salarié en ETP	Rémunération annuelle moyenne (en €) *
Loire-Atlantique	217	9 658	9 030	34 543
Maine-et-Loire	172	10 215	9 393	32 373
Mayenne	78	6 334	5 911	33 796
Sarthe	88	9 365	8 733	33 715
Vendée	218	15 844	14 716	32 267
Pays de la Loire	773	51 416	47 783	33 172

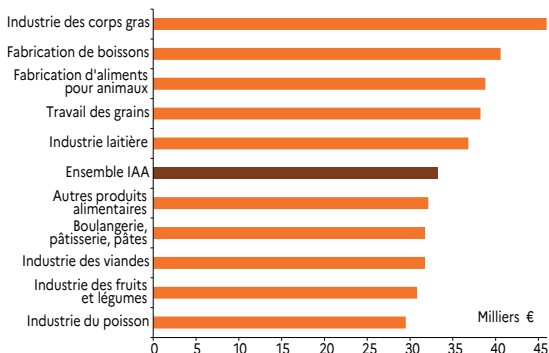
* Rémunération brute d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - FLORES 2018

Les établissements employeurs

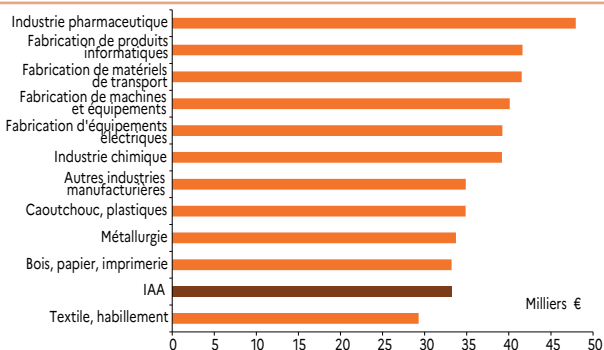
Des salaires plus rémunérateurs * dans l'industrie des corps gras



Champ : Etablissements agroalimentaires implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2018

Les IAA moins rémunératrices * que les autres secteurs industriels

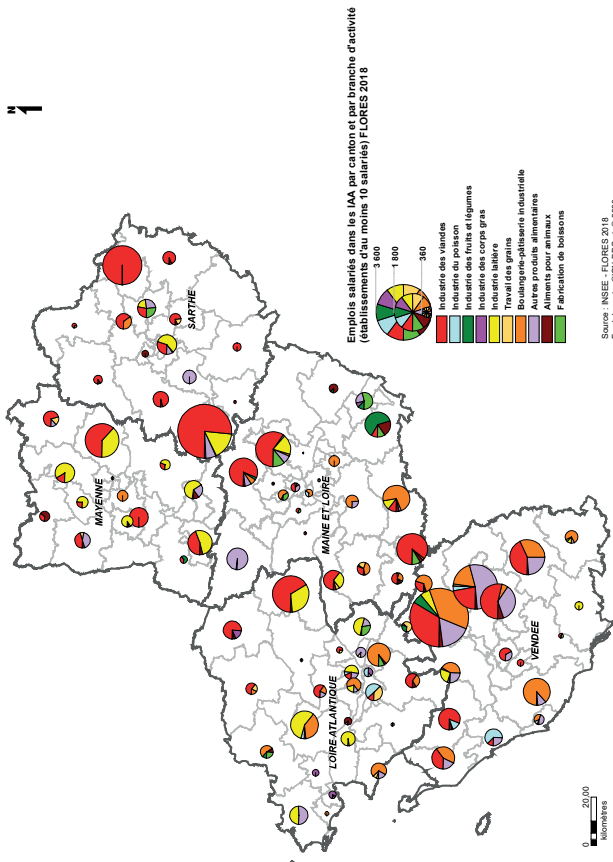


Champ : Etablissements de l'industrie manufacturière implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

* Rémunération brute annuelle moyenne d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

Source : Insee - Flores 2018

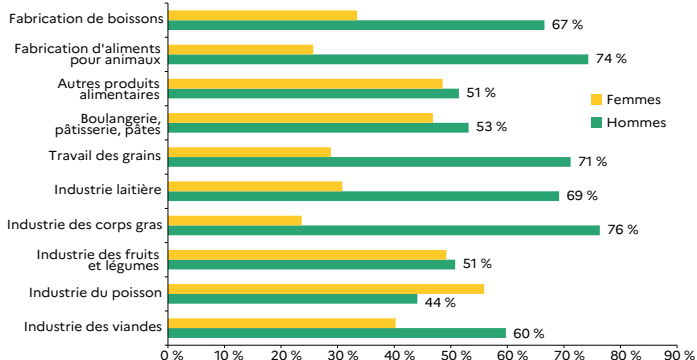
Implantation des établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus en 2018 en Pays de la Loire



Sources : INSEE - FLORES 2018
Fond de carte : ©IGN-BD Carthage 2020
©MAA - DRAAF Pays de la Loire
Créée le 23/09/2021 - DRAAF/SRSE/PGAT

Emploi et coopération agroalimentaire

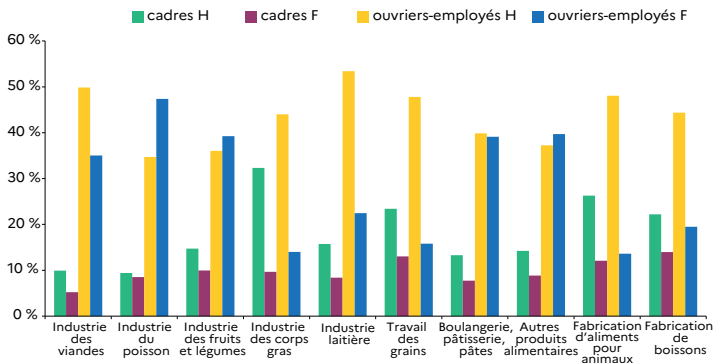
Plus de femmes dans les IAA (41 %) que dans les autres industries régionales (26 %)



Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2018

Les ouvriers occupent près des trois quarts des emplois salariés dans les IAA, contre 56 % dans les autres secteurs industriels de la région

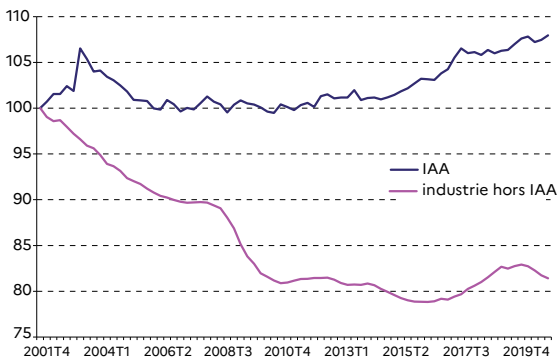


Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2018

Emploi et coopération agroalimentaire

L'emploi dans les IAA régionales s'accroît sensiblement depuis 2015



Champ : industries agroalimentaires y compris artisanat commercial

Source : INSEE - estimations d'emploi salarié en Pays de la Loire

Indice base 100 4^e trimestre 2001 CVS

Les coopératives agroalimentaires en 2019

Unités : nombre, million d'euros	Entreprises	Effectif salarié au 31 décembre	Chiffre d'affaires net	CA Export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apport
Industries agroalimentaires et commerce de gros de produits agroalimentaires dont :	32	2 601	2 251	102	142	30
<i>Industries agroalimentaires</i>	11	786	306	16	51	13
<i>Commerce de gros de produits agroalimentaires</i>	21	1 815	1 946	86	90	17

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire, divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac) relevant de statuts juridiques spécifiques (voir en fin de recueil)

Source : Esane 2019 données provisoires, Insee - traitements SSP

La transformation

Animaux abattus en Pays de la Loire en 2020

Abattages contrôlés de gros bovins et de veaux	en tonnes	en nombre de têtes
Bovins mâles (8 à 24 mois)	61 179	142 783
Bovins mâles de plus de 24 mois	9 256	22 289
Vaches laitières	55 533	171 354
Vaches allaitantes	33 416	79 181
Génisses (8 mois et plus)	20 272	56 772
Total gros bovins	179 655	472 379
Veaux	3 376	23 819

Abattages contrôlés de porcs	en tonnes	en nombre de têtes
Coches et verrats	9 723	58 558
Porcs charcutiers	217 327	2 377 243
Total Porcins	227 050	2 435 801

Abattages contrôlés d'ovins, caprins et équidés	en tonnes	en nombre de têtes
Ovins	4 709	242 161
Équidés	7	22
Caprins	4	302

Abattages de volailles	en tonnes	en milliers de têtes
Gallus	303 935	205 937
<i>dont poulets</i>	286 649	195 401
Dindes	82 605	10 380
Canards	63 776	24 121
Pintades	18 820	15 149
Total Volaille	469 136	255 588

Source : Agreste - Enquêtes sur les abattages des animaux de boucherie et de volailles

La transformation

Fabrication de produits laitiers

unités : lait en milliers de litres, sinon tonnes	2005	2010	2015	2020	région / France
Laits liquides conditionnés (1000 l)	660 962	616 850	474 913	444 750	14,2 %
Crème conditionnée	83 212	77 317	47 983	43 940	9,8 %
Beurre de crème ou de sérum	53 124	46 975	50 752	54 359	15,3 %
Laits fermentés (yaourts et autres)	135 521	213 102	224 355	198 965	14,5 %
Fromages de vache (fondus exclus), dont :	270 423	303 655	348 520	300 618	17,7 %
Fromages frais de vache	90 974	74 171	100 246	59 324	10,0 %
Fromages de vache à pâte molle	39 369	43 942	45 940	46 442	11,3 %
Fromages de vache à pâte pressée non cuite ou demi-cuite	71 741	81 714	77 994	76 805	31,7 %
Poudre de lactosérum	116 783	132 131	108 057	122 423	28,5 %

Source : Agreste : enquêtes annuelles laitières

Plus de la moitié de la production d'aliments composés pour animaux est destinée à la volaille

Production d'aliments composés en Pays de la Loire (en tonnes)	2020	région / France en %
Mash	282 946	20
Bovins	646 709	16
dont vaches laitières	384 221	14
Ovins	19 211	4
Caprins	76 318	32
Porcins	371 484	7
Volailles	2 050 791	24
dont :		
poulets	980 515	28
pondeuses	289 318	11
dindes	359 454	30
pintades	55 175	38
palmipèdes	351 812	32
cailles	14 517	49
Lapins	108 588	42
Equins	28 566	12
Gibiers	38 582	41
Autres	19 892	10
Aliments d'allaitement	83 669	28
Ensemble	3 726 756	18

Source : COOP de France Nutrition Animale et SNIA

Le périmètre de l'agroalimentaire

Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail).

Plus précisément, sont couvertes par cette publication :

- les **activités de transformation** ou « **industries agroalimentaires** » : industries alimentaires (division 10 de la Naf rev2 hors sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et fabrication de boisson (division 11)
- le **commerce de gros de produits agroalimentaires** : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635 - commerce de gros de produits à base de tabac)
- l'**artisanat commercial** de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D)

Les **coopératives agroalimentaires** sont des entreprises agroalimentaires faisant partie des catégories juridiques suivantes : 5432, 5459, 5532, 5559, 5632, 5659, 6317, 6318, 6532.

Les **centrales d'achat** classées dans le groupe 461 de la Naf rev2 ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et faisant l'objet de ventes directes hors sociétés commerciales.

Entreprise – Établissement – Groupe

L'**entreprise** est définie, dans ce document, comme l'unité légale c'est-à-dire l'unité correspondant à chaque numéro SIREN. Ces unités sont classées selon leur taille en effectifs salariés au 31 décembre et selon leur activité principale.

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, la définition de l'entreprise a évolué. L'entreprise est désormais définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes » (article 1). La mise en oeuvre de cette définition pour les analyses statistiques nécessite un important travail de retraitement en France et dans les autres pays européens et notamment un « profilage » des groupes.

Cette approche en termes d'entreprise au sens économique a été réalisée au niveau national depuis le millésime 2017.

Au niveau régional, la définition de l'entreprise, utilisée dans ce document, reste celle d'unité légale.

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle pour définir les contours des **groupes** la majorité absolue des droits de vote. On définit ainsi le contour restreint ou « noyau dur » du groupe comme l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société mère, tête de groupe.

Définitions

Chiffre d'affaires hors taxes

Montant global au cours de l'exercice de ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Valeur ajoutée (VA)

Il existe plusieurs types de valeur ajoutée. Dans Esane, deux versions de valeur ajoutée sont mobilisées pour le calcul des ratios. D'abord la valeur ajoutée hors taxe qui reflète mieux la productivité de l'entreprise. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Ensuite la valeur ajoutée au coût des facteurs qui est égale à la valeur ajoutée hors taxe de laquelle on retranche les impôts sur la production nets des subventions d'exportations. Elle correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'excédent brut d'exploitation.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Correspond à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de valeur ajoutée

Dans Esane, il correspond au rapport valeur ajoutée hors taxe (VAHT) / chiffre d'affaires hors taxe (CAHT). Il mesure la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires.

Taux d'exportation

Dans Esane, il correspond au rapport chiffres d'affaires à l'exportation hors taxe / chiffre d'affaires hors taxe. Ce sont les exportations directes, c'est à dire celles qui sont effectuées directement par l'entreprise.

Les exportations indirectes, par exemple en passant par un intermédiaire, ne sont pas comptabilisées.

Investissement

Investissements corporels (matériels ou physiques) : acquisition de biens corporels (bâtiments, machines ...) qui viennent en augmentation du patrimoine de l'entreprise.

Investissements incorporels : (immatériels) : acquisition de biens incorporels (brevet, logiciel, dépenses de recherche ...).

Investissements financiers : actions, droit de propriété.

Taux d'investissement

Permet de mesurer la richesse produite consacrée à l'investissement. Les matériels acquis par crédit-bail, c'est à dire mis à disposition contre rémunération par une entreprise qui en reste propriétaire, ne sont pas pris en compte. Il correspond ici au rapport investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée.

Taux de marge

Mesure la part de la richesse qui revient à l'entreprise. Cette définition du taux de marge est couramment utilisée en analyse financière. C'est aussi celle de la comptabilité nationale. Dans Esane, il correspond au rapport excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs.

Régionalité des entreprises

Une entreprise est dite monorégionale quand 100 % de ses effectifs sont dans la région.

Une entreprise est dite quasi-monorégionale quand 80 à 100 % de ses effectifs sont dans la région.

Les résultats présentés sur les entreprises sont relatifs aux entreprises mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire.

Pour en savoir plus ...

Sur le site de la DRAAF Pays de la Loire
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

- Des évolutions sectorielles contrastées dans les entreprises agroalimentaires ligériennes - Bilan 2017
https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2020_04_IAA_cle4941bb.pdf
- Données 2018 départementales : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Ensemble-des-IAA>
- L'export des produits agricoles et agroalimentaires en Pays de la Loire
http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2017_10_Export_cle0f515c.pdf
- En 2018, l'industrie laitière reste la plus énergivore des IAA des Pays de la Loire
https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_2021_03_ConsoEnergielaa_cle8b491b.pdf
- Les investissements de l'industrie agroalimentaire pour protéger l'environnement
http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2019_01_laaEnv_cle03ca1d.pdf
- En Pays de la Loire, toujours plus de production d'aliments composés pour la volaille
http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2017_08_AlimAnimale_v2_cle0ab887.pdf



 **ÉTUDES**
PAYS
DE LA LOIRE

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2742-2615 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2022



Imprimé par :
Tootimédias® Scop
06 21 937 507